



COMMUNIQUE DE PRESSE

semaine 13

Loi Travail : stop aux remaniements de circonstances !

Le MEDEF communique

Les organisations patronales ont présenté ce matin, lors d'une conférence de presse commune la loi que souhaitent ceux qui font la croissance et l'emploi en France. Ils demandent plus d'ambition pour l'emploi et insistent sur 6 points :

1. Plafonner les indemnités prud'homales

- Retour à la version 1 du projet de loi

2. Permettre un dialogue social direct avec les salariés

- Négociation avec des salariés élus
- Referendum

3. Permettre aux entreprises de moduler le temps de travail

- Modulation sur 4 mois : retour à la version 1 du projet de loi
- Flexibilités internes (astreintes, repos...) : retour à la version 1 du projet de loi

4. Faciliter le forfait-jour

- Retour à la version 1 du projet de loi

5. Caler le temps de travail de l'apprenti sur celui de son tuteur

6. Lever les incertitudes qui pèsent sur les entreprises.

L'UP-MEDEF 84 sensibilisera les députés et sénateurs

de Vaucluse en se sens par un courrier.

Ci-joint pour votre complète information :
. la lettre commune interprofessionnelle.